



Ville de Lac-Sergent
1525, chemin du Club-Nautique
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le mardi 25 mai 2021 à 11H, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

Séance en téléconférence

Présences

Yves Bédard, maire
Jean Leclerc, conseiller
Diane Pinet, conseillère
Daniel Arteau, conseiller

Absence

Stéphane Martin, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assiste également à la séance, Marie Tremblay, directrice générale.

OUVERTURE

Le maire Monsieur Yves Bédard, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Yves Bédard, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
3. Résolution
- 3.1 OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LES CHEMINS BAIE_DE L'ÎLE, TOUR-DU-LAC NORD ET SUD DE LA VILLE DE LAC-SERGENT
5. Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés
6. Clôture de la séance
7. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire,

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté.
Par la résolution No 21-05-175

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
Aucune question

3. RÉOLUTION

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LES CHEMINS
BAIE_DE L'ÎLE, TOUR-DU-LAC NORD ET SUD DE LA VILLE DE LAC-SERGENT**

CONSIDÉRANT que la Ville de Lac-Sergent a sollicité des soumissions via le *Système électronique d'appel d'offres* (SEAO) pour un contrat de Réfection de la chaussée des chemins Baie-de-l'île, du Tour-du-Lac Nord et du Tour-du-Lac Sud pour lequel l'affichage a été fait le 7 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT que la VDLS a reçu 6 soumissions, sous enveloppe scellée, avant l'échéance du 17 mai 2021, 11 h, au bureau municipal sis au 1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent (Qc) GOA 2J0.

CONSIDÉRANT la vérification des offres reçues, elles sont déclarées conformes au devis, notamment l'offre du plus bas soumissionnaire ;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Jean Leclerc, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité à l'unanimité des membres présents

Par la résolution 21-05-174

D'ACCEPTER l'offre de l'entreprise PAX Excavation de Saint-Raymond dont le total s'élève à 235 816 \$ plus les taxes applicables :

- Chemin Baie de l'île : estimation des travaux selon le devis à 68 496 \$
- Tour-du-lac Sud : estimation des travaux selon le devis à 48 380 \$
- Tour-du-lac Nord : estimation des travaux selon le devis à 118 940 \$

ET QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires correspondant, soit ceux des travaux infrastructures routières et le fond de sablière et carrières.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS
Aucune question

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Pinet, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire
Par la résolution No 21-05-176

QUE la séance soit levée à 11 h 08.

YVES BÉDARD
MAIRE

Marie Tremblay
Directrice générale et greffière par intérim